

Fonds d'investissement BMO 2024

États financiers semestriels

31 mars 2024

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS PAR LES AUDITEURS

BMO Investissements Inc., le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. En vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières (le « Règlement 81-106 »), si les auditeurs n'ont pas effectué l'examen des états financiers semestriels, un avis accompagnant les états financiers doit en faire état.

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas examiné ces états financiers semestriels conformément aux normes établies par l'organisation Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).



Fonds d'investissement

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

Aux	31 mars 2024	30 septembre 2023
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	220	97
Placements		
Actifs financiers non dérivés	288 551	237 460
Souscriptions à recevoir	2 521	5 350
Intérêts à recevoir	4	3
Total de l'actif	291 296	242 910
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	1 747	850
Distributions à payer	147	175
Charges à payer	25	22
Total du passif	1 919	1 047
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	289 377	241 863
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de série A	12 919	13 333
Parts de série Conseiller	202	145
Parts de série F	4 374	3 822
Parts de série I	106	202
Parts de série O	271 275	223 855
Parts de série Classique	501	506
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Parts de série A	1,00 \$	1,00 \$
Parts de série Conseiller	1,00 \$	1,00 \$
Parts de série F	1,00 \$	1,00 \$
Parts de série I	1,00 \$	1,00 \$
Parts de série O	1,00 \$	1,00 \$
Parts de série Classique	1,00 \$	1,00 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
REVENUS		
Revenus d'intérêts	7 385	3 980
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	7 385	3 980
Total des revenus	7 385	3 980
CHARGES		
Frais de gestion (note 6)	94	71
Frais d'administration fixes (note 6)	221	157
Frais du comité d'examen indépendant (note 6)	0	0
Frais d'intérêts	—	0
Frais relatifs à l'aperçu du Fonds	0	0
Frais de présentation de l'information aux porteurs de parts	0	0
Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire (note 6)	(180)	(131)
Total des charges	135	97
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 250	3 883
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de série A	311	159
Parts de série Conseiller	4	4
Parts de série F	124	77
Parts de série I	5	—
Parts de série O	6 793	3 630
Parts de série Classique	13	13
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)		
Parts de série A	0,02	0,02
Parts de série Conseiller	0,02	0,02
Parts de série F	0,03	0,02
Parts de série I	0,03	—
Parts de série O	0,03	0,02
Parts de série Classique	0,03	0,02

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains.)

Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
Parts de série A		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	13 333	9 812
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	311	159
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(311)	(159)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(311)	(159)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 856	3 429
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	310	159
Rachat de parts rachetables	(3 580)	(2 682)
(Diminution) augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	(414)	906
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(414)	906
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	12 919	10 718

Parts de série Conseiller		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	145	324
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4	4
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(4)	(4)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(4)	(4)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	54	6
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	4	4
Rachat de parts rachetables	(1)	(160)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	57	(150)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	57	(150)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	202	174

Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
Parts de série F		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	3 822	2 365
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	124	77
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(124)	(77)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(124)	(77)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 913	2 874
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	123	77
Rachat de parts rachetables	(2 484)	(1 331)
Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	552	1 620
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	552	1 620
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	4 374	3 985

Parts de série I		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	202	0
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5	—
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(5)	—
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(5)	—
Transactions sur parts rachetables		
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	5	—
Rachat de parts rachetables	(101)	—
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(96)	—
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(96)	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	106	0

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains.)

Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
Parts de série 0		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	223 855	177 387
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 793	3 630
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(6 793)	(3 630)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(6 793)	(3 630)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	356 402	244 057
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	5 889	3 071
Rachat de parts rachetables	(314 871)	(247 906)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	47 420	(778)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	47 420	(778)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	271 275	176 609

Parts de série Classique

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	506	693
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13	13
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(13)	(13)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(13)	(13)
Transactions sur parts rachetables		
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	13	13
Rachat de parts rachetables	(18)	(2)
(Diminution) augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	(5)	11
(Diminution) augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(5)	11
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	501	704

Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
Total du Fonds		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	241 863	190 581
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 250	3 883
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(7 250)	(3 883)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(7 250)	(3 883)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	362 225	250 366
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	6 344	3 324
Rachat de parts rachetables	(321 055)	(252 081)
Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	47 514	1 609
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	47 514	1 609
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	289 377	192 190

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains.)

Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 250	3 883
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(1)	1
Augmentation des charges à payer	3	16
Amortissement des primes et escomptes	(7 131)	(3 813)
Achats de placements	(2 342 060)	(2 065 903)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	2 298 100	2 065 559
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(43 839)	(257)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(934)	(485)
Produit de l'émission de parts rachetables*	365 054	251 008
Sommes versées au rachat de parts rachetables*	(320 158)	(252 010)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	43 962	(1 487)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	123	(1 744)
Trésorerie à l'ouverture de la période	97	1 790
Trésorerie à la clôture de la période	220	46
Information supplémentaire		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	253	168
Frais d'intérêts payés*	—	0

+ Hors échanges entre les séries, le cas échéant.

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 mars 2024 (Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (USD)	Coût (USD)	Juste valeur (USD)		Valeur nominale (USD)	Coût (USD)	Juste valeur (USD)
TITRES DU MARCHÉ MONÉTAIRE							
Sociétés — 99,7 %							
Atlantic Asset Securitization LLC, papier commercial, 5,416 %, 1 ^{er} avr. 2024	5 000	5 000	5 000	PACCAR Financial Ltd., papier commercial, 5,623 %, 5 avr. 2024	5 000	4 997	4 997
Atlantic Asset Securitization LLC, papier commercial, 5,422 %, 4 avr. 2024	3 800	3 798	3 798	PACCAR Financial Ltd., papier commercial, 5,626 %, 18 avr. 2024	5 000	4 987	4 987
Atlantic Asset Securitization LLC, papier commercial, 5,446 %, 30 avr. 2024	5 000	4 978	4 978	PACCAR Financial Ltd., papier commercial, 5,630 %, 22 avr. 2024	3 500	3 489	3 489
Banner Trust, papier commercial, 5,525 %, 8 avr. 2024	5 000	4 995	4 995	Prime Trust, papier commercial, 5,513 %, 12 avr. 2024	5 000	4 992	4 992
Banner Trust, papier commercial, 5,513 %, 30 avr. 2024	5 000	4 978	4 978	Prime Trust, papier commercial, 5,513 %, 16 avr. 2024	5 000	4 989	4 989
Bedford Row Funding Corporation, papier commercial, 5,417 %, 24 avr. 2024	5 000	4 983	4 983	Prime Trust, papier commercial, 5,513 %, 29 avr. 2024	5 000	4 979	4 979
Cabot Trail Funding LLC, papier commercial, 5,441 %, 4 avr. 2024	5 000	4 998	4 998	Procter & Gamble Company, The, papier commercial, 5,406 %, 15 avr. 2024	5 000	4 990	4 990
Cabot Trail Funding LLC, papier commercial, 5,444 %, 4 avr. 2024	10 000	9 995	9 995	PSP Capital Inc., papier commercial, 5,403 %, 18 avr. 2024	5 000	4 987	4 987
Pipelines Enbridge Inc., papier commercial, 5,551 %, 9 avr. 2024	5 000	4 994	4 994	PSP Capital Inc., papier commercial, 5,376 %, 19 avr. 2024	10 000	9 974	9 974
Financement agricole Canada, papier commercial, 5,368 %, 30 avr. 2024	8 000	7 966	7 966	Banque Royale du Canada, billets de dépôt à terme, 5,300 %, 1 ^{er} avr. 2024	6 300	6 300	6 300
Gotham Funding Corporation, papier commercial, 5,467 %, 21 mai 2024	5 000	4 963	4 963	SAFE Trust, papier commercial, 5,582 %, 5 avr. 2024	5 000	4 997	4 997
GTA Funding LLC, papier commercial, 5,436 %, 15 avr. 2024	5 000	4 990	4 990	SAFE Trust, papier commercial, 5,582 %, 16 avr. 2024	5 000	4 989	4 989
John Deere Financial Inc., papier commercial, 5,422 %, 2 avr. 2024	5 000	4 999	4 999	Sound Trust, papier commercial, 5,559 %, 12 avr. 2024	5 000	4 992	4 992
John Deere Financial Inc., papier commercial, 5,431 %, 24 avr. 2024	6 000	5 979	5 979	Sound Trust, papier commercial, 5,559 %, 26 avr. 2024	5 000	4 981	4 981
John Deere Financial Inc., papier commercial, 5,443 %, 13 mai 2024	5 000	4 969	4 969	SURE Trust, papier commercial, 5,546 %, 1 ^{er} avr. 2024	5 000	5 000	5 000
Manhattan Asset Funding Company LLC, papier commercial, 5,402 %, 15 avr. 2024	3 150	3 143	3 143	SURE Trust, papier commercial, 5,582 %, 9 avr. 2024	6 000	5 993	5 993
Merit Trust, papier commercial, 5,513 %, 29 avr. 2024	5 000	4 979	4 979	Thunder Bay Funding, LLC, papier commercial, 5,469 %, 3 juin 2024	4 000	3 963	3 963
Merit Trust, papier commercial, 5,587 %, 21 mai 2024	3 750	3 722	3 722	La Banque Toronto-Dominion, acceptations bancaires, 5,461 %, 10 avr. 2024	4 592	4 586	4 586
MetLife Short Term Funding LLC, papier commercial, 5,386 %, 2 avr. 2024	10 000	9 998	9 998	Unilever Capital Corporation, papier commercial, 5,387 %, 25 avr. 2024	5 000	4 982	4 982
Microsoft Corporation, papier commercial, 5,391 %, 1 ^{er} mai 2024	6 000	5 973	5 973	Walmart Inc., papier commercial, 5,409 %, 29 avr. 2024	8 000	7 967	7 967
Microsoft Corporation, papier commercial, 5,400 %, 20 mai 2024	5 000	4 964	4 964	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,525 %, 8 avr. 2024	5 000	4 995	4 995
Microsoft Corporation, papier commercial, 5,408 %, 23 mai 2024	5 000	4 962	4 962	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,871 %, 15 avr. 2024	6 000	5 987	5 987
Mizuho Bank Ltd., billets de dépôt au porteur, 5,571 %, 22 avr. 2024	5 000	4 984	4 984	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,513 %, 16 avr. 2024	5 000	4 989	4 989
MUFG Bank, Ltd., billets de dépôt au porteur, 5,480 %, 8 avr. 2024	5 000	4 995	4 995			288 551	288 551
MUFG Bank, Ltd., billets de dépôt au porteur, 5,489 %, 11 avr. 2024	5 000	4 992	4 992				
MUFG Bank, Ltd., billets de dépôt au porteur, 5,489 %, 18 avr. 2024	5 000	4 987	4 987				
Nestlé Finance International Ltd., papier commercial, 5,385 %, 10 avr. 2024	5 000	4 993	4 993				
Old Line Funding, LLC, papier commercial, 5,420 %, 15 avr. 2024	5 700	5 688	5 688				
OMERS Finance Trust, papier commercial, 5,391 %, 15 avr. 2024	5 000	4 990	4 990				
OMERS Finance Trust, papier commercial, 5,395 %, 15 avr. 2024	4 500	4 491	4 491				
PACCAR Financial Ltd., papier commercial, 5,623 %, 1 ^{er} avr. 2024	5 000	5 000	5 000				
				Total du portefeuille de placements — 99,7 %	288 551	288 551	288 551
				Autres actifs, moins les passifs — 0,3 %			826
				ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,0 %			289 377

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

NOTES ANNEXES

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

1. Le Fonds

Le BMO Fonds du marché monétaire en dollars US (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué selon les lois de la province d'Ontario et régi par une déclaration de fiducie. La déclaration de fiducie a été modifiée le 23 octobre 2008 et le 3 novembre 2009 pour autoriser certains Fonds à offrir une structure à séries multiples. En plus des parts de série A existantes, certains Fonds sont autorisés à émettre des parts de série A (couverte), Conseiller, Conseiller (couverte), T4, T5, T6, M, F, F (couverte), F2, F4, F6, D, I, NBA, O, L, R, S ou Classique. Chaque série est destinée à un type différent d'investisseurs et comporte des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Se reporter à la note 8 pour connaître les séries du Fonds, ainsi que les frais de gestion et les frais d'administration de chaque série.

BMO Investissements Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Le gestionnaire est une filiale entièrement détenue par la Banque de Montréal. L'adresse du siège social du Fonds est le 100 King Street West, 43rd Floor, Toronto (Ontario), M5X 1A1.

L'état de la situation financière et les notes annexes du Fonds sont en date du 31 mars 2024 et du 30 septembre 2023, le cas échéant. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes portent sur les semestres clos le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'entrée en activité (indiquée à la note 8) au 31 mars de la période applicable. L'information financière relative à une série établie durant ces périodes est présentée depuis la date de lancement indiquée à la note 8 au 31 mars de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 2 mai 2024.

Ces états financiers doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels au 30 septembre 2023, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) (les « normes IFRS de comptabilité »).

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'IASB. Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement du Fonds et évalués à la juste valeur.

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et est décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par le Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts rachetables en circulation du Fonds, qui sont des instruments remboursables au gré du porteur, ouvrent droit à une obligation contractuelle de distribution annuelle, par le Fonds, de tout revenu net et de gains en capital nets réalisés. Cette distribution annuelle peut être versée en espèces au gré du porteur de parts; l'option de rachat permanente n'est donc pas la seule obligation contractuelle relative aux parts rachetables. De plus, le Fonds a émis plusieurs séries de parts rachetables qui ont rang égal sans être identiques.

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Elles ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations du Fonds relatives à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur de rachat.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Des processus sont en place pour évaluer quotidiennement la juste valeur des actions négociées dans les pays hors Amérique du Nord, pour éviter les cours périmés et pour tenir compte, entre autres, des événements importants intervenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières, des placements à court terme et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, ou tout autre cours lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur.

Les bons de souscription non cotés, le cas échéant, sont évalués en fonction d'un modèle d'établissement des cours prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les conditions du bon de souscription.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date

d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Le Fonds investit dans des titres à déterminer afin d'avoir accès aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) sous-jacents, dont il peut prendre livraison ou non à l'échéance. Les titres à déterminer sont généralement vendus d'un à trois mois avant l'émission, soit avant la désignation des portefeuilles de titres hypothécaires sous-jacents. Cependant, les modalités de paiement des intérêts sont fixées à l'avance. Les portefeuilles de titres hypothécaires sous-jacents sont déterminés peu avant le règlement et doivent respecter certains paramètres. Par conséquent, la date d'échéance des titres à déterminer est inconnue à la fin de l'exercice. Des pertes peuvent découler de la variation de la valeur des titres sous-jacents, du défaut de la contrepartie d'exécuter le contrat ou du défaut de l'émetteur d'émettre les TACH pour des raisons politiques, économiques ou autres. Les titres à déterminer sont évalués à la juste valeur selon les évaluations de sources indépendantes. Tout gain ou perte découlant de la vente d'un titre à déterminer avant que ne soient livrés les TACH sous-jacents est constaté à titre de « Gain (perte) net réalisé » et tout gain ou perte latent découlant de la variation de la juste valeur d'un titre à déterminer détenu est constaté à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global.

Le Fonds peut conclure des engagements de prêts de placement dont une partie ou la totalité pourrait ne pas être financée à la date de présentation de l'information financière. Les engagements de prêts non financés constituent des obligations contractuelles de financement que le Fonds peut être tenu de réaliser à la demande de l'emprunteur. La tranche financée d'un engagement de prêt est inscrite à l'inventaire du portefeuille. D'autres informations sur les engagements de prêts non financés se trouvent à la note 8, le cas échéant.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les intérêts à recevoir, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer, les distributions à verser et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont le Fonds détient le contrôle parce qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables sur son investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Le gestionnaire a déterminé que le Fonds est une entité d'investissement et, à ce titre, il comptabilise les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est une entité établie en vertu d'un accord par lequel le Fonds exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle le Fonds exerce une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (le Fonds détient entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités, le cas échéant, ont été classées comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

Le gestionnaire a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds peut investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'il pourrait détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des TACH sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la

juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont créés à partir de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Le Fonds ne fournit ni ne s'est engagé à fournir aucun autre soutien financier important ni autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que ses placements dans ces dernières.

D'autres informations sur les intérêts du Fonds dans des entités structurées non consolidées, le cas échéant, se trouvent à la note 8.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles le Fonds a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de positions pour lesquelles il n'y a aucun droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation, ou il y a un droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net. Se reporter à la note 8 pour plus de renseignements.

Constataion des revenus

Les revenus de dividendes et les distributions provenant des fiducies de placement sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement.

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt nominaux des placements portant intérêt.

L'intérêt sur les obligations indexées à l'inflation est fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation. Le rajustement de la valeur nominale est constaté dans les revenus d'intérêts à l'état du résultat global. Si les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance, le Fonds reçoit, en plus des intérêts, un dernier versement correspondant à la somme de la valeur nominale de l'obligation et de la compensation au titre de l'inflation qui s'est accumulée depuis la date d'émission de l'obligation. Les intérêts sont comptabilisés à chaque date d'évaluation en fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation et sont constatés à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les opérations de placement sont comptabilisés respectivement aux postes « Gain (perte) net réalisé » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Prêt de titres

Un Fonds peut s'engager dans des opérations de prêt de titres aux termes d'un contrat conclu avec State Street Bank and Trust Company (l'« agent chargé du prêt de titres »). La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut pas excéder 50 % de sa valeur liquidative. Le Fonds reçoit une garantie dont la valeur doit correspondre à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement constituée d'obligations ou de garanties du gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, du gouvernement des États-Unis ou d'un de ses organismes, mais peut aussi comprendre des obligations d'autres gouvernements pourvu que leur notation soit adéquate. De plus, dans le cadre du programme, l'agent

chargé du prêt de titres et les parties liées au dépositaire du Fonds indemnisent entièrement ce dernier advenant le défaut d'un emprunteur.

Pour les Fonds participant au programme, la valeur globale des titres prêtés et de la garantie détenue au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, ainsi que l'information sur le revenu du Fonds tiré du prêt de titres sont indiquées à la note 8, le cas échéant.

Les revenus provenant du prêt de titres, le cas échéant, sont inclus dans l'état du résultat global et constatés en résultat lorsqu'ils sont gagnés. La répartition du revenu tiré du prêt de titres est présentée à la note 8, le cas échéant.

Pénalité pour négociation à court terme

Pour décourager les opérations de négociation excessives, le Fonds peut, à la seule discrétion du gestionnaire, imposer une pénalité pour négociation à court terme. Cette pénalité est versée directement au Fonds et est constatée à titre de « Pénalité pour négociation à court terme » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » d'une série, qui figure à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de cette série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la série en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 8 pour plus de renseignements.

Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire et peut répondre à la définition de fonds commun de placement constitué en fiducie en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »). La totalité du revenu net imposable du Fonds et une part suffisante des gains en capital nets réalisés pour chaque année d'imposition sont versées aux porteurs de parts, de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le gestionnaire a donc déterminé, en substance, que le Fonds n'était pas imposable. Il ne comptabilise donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constate d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus d'investissement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

La répartition du revenu, des dividendes, des gains en capital et du remboursement de capital au titre de distributions se fonde sur les estimations du gestionnaire établies au 31 mars de la période indiquée, le cas échéant, soit la fin de la période intermédiaire du Fonds. Toutefois, la répartition réelle des distributions est déterminée en décembre, soit à la fin de l'année d'imposition du Fonds. Par conséquent, cette répartition réelle du revenu, des dividendes, des gains en capital et du remboursement de capital peut être différente de ces estimations.

4. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables du Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire lors de la préparation des états financiers du Fonds.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les porteurs de parts du Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars américains. Le Fonds investit dans des titres libellés en dollars américains, et dans d'autres devises, le cas échéant. Le rendement du Fonds est évalué et présenté aux investisseurs en dollars américains. Le gestionnaire considère le dollar américain comme la monnaie qui représente le plus adéquatement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds.

Classement et évaluation du portefeuille de placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu d'évaluer le modèle économique que suit le Fonds pour la gestion de ses instruments financiers. Le gestionnaire est aussi tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Il estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à IFRS 9 constitue la méthode

d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements du Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique du Fonds.

Estimations comptables :

Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le gestionnaire a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs du Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La note 3 présente les méthodes utilisées pour établir les estimations ayant servi à déterminer la juste valeur.

5. Parts et transactions sur parts

Les parts rachetables du Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des distributions, le cas échéant, et, au moment du rachat, au remboursement d'une tranche proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital réalisés, les dividendes et les intérêts. À moins d'indication contraire à la note 8, le Fonds n'a aucune restriction ni condition précise en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts rachetables figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Conformément à ses objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 7, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de rachat. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

Les parts rachetables du Fonds sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative par part de la série concernée à toute date d'évaluation. Aux fins de souscription ou de rachat, la valeur liquidative par part d'une série est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série, soit la juste valeur totale de l'actif attribuable à

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

la série moins le passif attribuable à cette série, par le nombre total de parts de la série en circulation à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, aux fins de traitement des transactions sur parts. L'actif net est déterminé conformément aux normes IFRS de comptabilité et peut différer de la valeur liquidative du Fonds. Si tel est le cas, un rapprochement est présenté à la note 8.

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque série en fonction de sa valeur liquidative relative.

6. Opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante du Fonds et de ses placements, conformément à l'acte constitutif du Fonds. Il surveille et évalue le rendement du Fonds, lui fournit du personnel de gestion clé, rémunère les services de gestion de portefeuille des conseillers en placement et assure tous les services d'administration requis. En contrepartie de ses services, il a droit à des frais qui lui sont payés mensuellement et qui sont calculés quotidiennement aux taux annuels maximaux indiqués à la note 8.

b) Frais d'administration fixes

Le gestionnaire paie certaines charges d'exploitation de chaque Fonds, à l'exception du BMO Portefeuille FNB équilibré en dollars US, du BMO Portefeuille FNB conservateur en dollars US et du BMO Portefeuille FNB de revenu en dollars US (les « séries à charges d'exploitation variables »), notamment les honoraires et frais d'audit et juridiques, la rémunération du dépositaire et de l'agent des transferts, les coûts attribuables aux émissions, aux rachats et aux changements de titres, dont les coûts liés au système de tenue des registres des porteurs de titres, la préparation et la publication des prospectus, des rapports financiers, d'autres types de rapports, et des relevés et autres communications aux porteurs de titres, les frais de comptabilité et d'évaluation du Fonds, les frais de dépôt, y compris ceux engagés par le gestionnaire (collectivement, les « frais d'administration »). En contrepartie, le Fonds paie des frais d'administration fixes au gestionnaire. Les frais d'administration fixes sont calculés quotidiennement selon un pourcentage annuel fixe de la valeur

liquidative du Fonds. Se reporter à la note 8 pour connaître le taux des frais d'administration fixes imputés au Fonds, le cas échéant.

c) Charges du Fonds

Certaines charges d'exploitation (les « charges du Fonds ») sont aussi payées directement par le Fonds et comprennent les frais de préparation et de publication de l'aperçu du Fonds, les frais d'intérêts et autres frais d'emprunt, tous les coûts raisonnables associés à la conformité au Règlement 81-107, y compris la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant (CEI) du Fonds et celles de tout conseiller juridique indépendant ou d'autres conseillers employés par le CEI, les coûts des programmes d'orientation et de formation continue des membres du CEI et les coûts et dépenses associés aux réunions du CEI; les taxes et impôts auxquels le Fonds est ou pourrait être assujéti, et les coûts associés à la conformité aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires introduites après le 1^{er} décembre 2007.

Le gestionnaire peut, pour certaines années et dans certains cas, choisir de prendre en charge une partie des frais de gestion, des frais d'administration fixes ou certains frais précis du Fonds ou d'une série du Fonds. Cette prise en charge est réexaminée périodiquement par le gestionnaire qui peut y mettre fin à sa discrétion, sans préavis aux porteurs de parts.

d) Frais d'administration variables

Les séries à charges d'exploitation variables assument directement toutes ces charges, notamment les frais d'administration et les charges du Fonds.

e) Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille

Le Fonds peut exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou par l'entremise de celui-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Les frais sont inclus dans le poste « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global. Se reporter à la note 8 pour connaître les frais relatifs aux parties liées imputés au Fonds pendant les périodes closes les 31 mars 2024 et 31 mars 2023, le cas échéant.

f) Mise de fonds initiale

À l'établissement d'un nouveau fonds, le gestionnaire fait une mise de fonds initiale. Selon les politiques des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, un investisseur initial ne peut demander le rachat de ses

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

placements tant qu'un montant additionnel de 500 \$ n'a pas été reçu d'autres investisseurs relativement à la même catégorie de parts. Se reporter à la note 8 pour connaître les placements en parts du Fonds que le gestionnaire détenait au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le cas échéant.

g) Autres opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire du Fonds. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec, ou qui mettent en cause, des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Investissements Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Asset Management Corp., BMO Gestion privée de placements inc., BMO Gestion d'actifs inc., BMO Ligne d'action Inc., la Société de fiducie BMO, BMO Capital Markets Corp. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres en portefeuille par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts ou d'actions d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services au gestionnaire.

7. Risques liés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché), le risque de crédit et le risque de liquidité. Dans le tableau relatif à la concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques du Fonds décrit les moyens utilisés pour assurer la conformité aux directives en matière de placement.

Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en employant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsque le Fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être indirectement exposé aux risques financiers de ce ou ces fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent aux fonds sous-jacents.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire son exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de prix et non du risque de change. Toutefois, le gestionnaire surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises. L'exposition du Fonds au risque de change, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements du Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Fonds est principalement exposé au risque de taux d'intérêt du fait de ses placements dans des titres de créance (comme les obligations, les titres du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt. L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Fonds à l'autre risque de marché, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent du Fonds sur les obligations contractuelles conclues avec la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable. L'exposition du Fonds au risque de crédit, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties autorisées. Le risque de crédit associé à ces opérations est minime étant donné que toutes les contreparties ont une notation approuvée suffisante et que la valeur de marché de la garantie détenue par le Fonds doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, comme il est indiqué à la note 8, s'il y a lieu.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Fonds se trouve principalement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Le Fonds investit principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, il conserve suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir son niveau de liquidité. Le Fonds peut, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. Le gestionnaire surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative du Fonds afin de s'assurer que cette proportion ne dépasse pas le plafond réglementaire et qu'elle n'a aucune incidence importante sur la liquidité nécessaire pour faire face aux obligations financières du Fonds.

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

8. Information spécifique au Fonds

a) Information sur le Fonds et les séries, et évolution des parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans chacune des séries A, Conseiller, F, I, Fonds du marché monétaire en dollars US BMO privé, série O (« série O ») et Classique, lesquelles sont rachetables au gré des porteurs de parts.

Série	Date de lancement
Parts de série A	6 juillet 1998
Parts de série Conseiller	27 octobre 2009
Parts de série F	22 octobre 2021*
Parts de série I	5 mars 2008
Parts de série O	19 avril 2016
Parts de série Classique	27 octobre 2009

* Le prospectus visant la vente des séries a été déposé le 27 août 2021; le capital initial a été obtenu le 22 octobre 2021.

Les parts de série A sont offertes sans frais d'acquisition et peuvent être achetées par tous les investisseurs.

Les parts de série Conseiller sont offertes à tous les investisseurs par l'entremise de courtiers inscrits.

Les parts de série F peuvent être achetées par les investisseurs ayant souscrit un programme intégré ou un compte à frais fixes offert par un courtier, aux termes duquel les investisseurs paient au gestionnaire des frais annuels en fonction de la valeur des actifs, plutôt que des commissions sur chaque transaction.

Les parts de série I sont offertes uniquement aux investisseurs institutionnels et à d'autres fonds d'investissement, sur décision du gestionnaire à l'occasion et au cas par cas. Ces investisseurs ont conclu une entente avec le gestionnaire. Aucuns frais de gestion ni aucuns frais d'administration fixes ne sont imputés au Fonds à l'égard de ces parts dans la mesure où chaque investisseur ou courtier négocie des frais distincts avec le gestionnaire. Le 28 février 2023, les parts de série I ont été visées de nouveau à des fins de placement.

Les parts de série O sont offertes aux investisseurs qui ont conclu une convention de gestion de placements avec BMO Gestion privée de placements inc. ou avec BMO Nesbitt Burns Inc. et qui ont reçu le consentement préalable du gestionnaire. Aucuns frais d'acquisition ne sont exigés à l'achat de parts de la série O. Les investisseurs paient des frais de gestion de patrimoine directement à Société de fiducie BMO et à BMO Gestion privée de placements inc. ou directement à BMO Nesbitt

Burns Inc., selon le cas. Un fonds peut ne payer aucuns frais de gestion sur les parts de série O parce que les porteurs de parts de série O versent directement des frais distincts à leur courtier qui fixe ces frais. Une partie de ces frais est versée au gestionnaire par le courtier.

Les parts de série Classique ont été établies uniquement aux fins d'une fusion de Fonds et ne sont pas offertes sur le marché.

Le nombre de parts émises et en circulation de chaque série est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 mars 2024	31 mars 2023
Parts de série A		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	13 333	9 812
Émises	2 856	3 429
Émises au réinvestissement de distributions	310	159
Rachetées durant la période	(3 580)	(2 682)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	12 919	10 718
Parts de série Conseiller		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	145	324
Émises	54	6
Émises au réinvestissement de distributions	4	4
Rachetées durant la période	(1)	(160)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	202	174
Parts de série F		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	3 822	2 365
Émises	2 913	2 874
Émises au réinvestissement de distributions	123	77
Rachetées durant la période	(2 484)	(1 331)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4 374	3 985

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 mars 2024	31 mars 2023
Parts de série I		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	202	0
Émises au réinvestissement de distributions	5	—
Rachetées durant la période	(101)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	106	0
Parts de série O		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	223 855	177 387
Émises	356 402	244 057
Émises au réinvestissement de distributions	5 889	3 071
Rachetées durant la période	(314 871)	(247 906)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	271 275	176 609
Parts de série Classique		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	506	693
Émises au réinvestissement de distributions	13	13
Rachetées durant la période	(18)	(2)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	501	704

b) Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS de comptabilité.

c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
Parts de série A		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	311	159
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	13 063	9 209
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,02	0,02
Parts de série Conseiller		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4	4
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	162	214
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,02	0,02
Parts de série F		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	124	77
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4 713	3 888
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,03	0,02
Parts de série I		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	186	0
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,03	—

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Périodes closes les	31 mars 2024	31 mars 2023
Parts de série 0		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 793	3 630
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	247 545	175 616
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,03	0,02
Parts de série Classique		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13	13
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	508	697
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,03	0,02

d) Impôts sur le revenu

Le Fonds établit ses états financiers en dollars américains, mais son revenu et ses gains en capital nets réalisés sont imposés sur la valeur en dollars canadiens. Le Fonds réalise des gains et pertes de change nets à la conversion de ses gains en capital nets réalisés en dollars canadiens à des fins fiscales.

À la fin de l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2023, les pertes en capital et autres qu'en capital dont disposait le Fonds à des fins fiscales s'établissaient comme suit :

Total des pertes en capital (\$)	Total des pertes autres qu'en capital (\$)	Pertes autres qu'en capital échéant en		2031 et par la suite (\$)
		2029 (\$)	2030 (\$)	
49 193	—	—	—	—

e) Opérations avec des parties liées

Frais de gestion et frais d'administration

Le gestionnaire touche des frais payables mensuellement et calculés aux taux annuels maximaux présentés dans le tableau ci-après :

Série	Frais de gestion (%)	Frais d'administration fixes (%)
Parts de série A	1,000	0,150
Parts de série Conseiller	1,000	0,150
Parts de série F	0,800	0,150
Parts de série I	*	*
Parts de série 0	**	0,150
Parts de série Classique	0,750	0,150

* Négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I au gestionnaire.

** Les porteurs de parts de série 0 paient des frais de gestion de patrimoine au courtier, dont une partie est versée au gestionnaire.

Les frais de gestion à payer au gestionnaire sont comptabilisés au poste « Charges à payer » dans l'état de la situation financière et s'établissaient à 16 \$ au 31 mars 2024 (15 \$ au 30 septembre 2023).

Les frais d'administration fixes à payer au gestionnaire sont comptabilisés au poste « Charges à payer » dans l'état de la situation financière et s'établissaient à 8 \$ au 31 mars 2024 (6 \$ au 30 septembre 2023).

Charges

Le gestionnaire paie les frais d'administration et les charges d'exploitation liés aux parts de série I.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 mars 2024 et 31 mars 2023.

Parts détenues par le gestionnaire

Le gestionnaire détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 mars 2024

Série	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de série I	105	0
Parts de série 0	162	0

Au 30 sept. 2023

Série	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de série I	102	0
Parts de série 0	157	0

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Placements détenus par des membres du groupe

Au 31 mars 2024, 0,07 % (0,04 % au 30 septembre 2023) de l'actif net était détenu par des membres du groupe du Fonds.

f) Risques liés aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de produire un revenu d'intérêts élevé en dollars américains tout en assurant la liquidité et en préservant la valeur du placement, en investissant surtout dans divers titres du marché monétaire émis par des gouvernements et des sociétés aux États-Unis.

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

Risque de change

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de change, car il était principalement investi dans des titres libellés en dollars américains.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2024, 99,7 % (98,2 % au 30 septembre 2023) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de créance dont le terme à courir était à moins d'un an. Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, la sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt, établie d'après la duration pondérée du portefeuille, n'était pas significative.

Autre risque de marché

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, car il était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit selon les notations.

Notation	% de l'actif net aux	
	31 mars 2024	30 sept. 2023
P1	99,7	98,2

Prêt de titres

Aucun actif ne faisait l'objet d'une opération de prêt de titres au 31 mars 2024 ni au 30 septembre 2023.

Risque de concentration

Le risque de concentration du Fonds est résumé dans le tableau ci-après.

Aux	31 mars 2024	30 sept. 2023
Titres du marché monétaire		
Sociétés	99,7 %	98,2 %
Autres actifs, moins les passifs	0,3 %	1,8 %
	100,0 %	100,0 %

g) Hiérarchie des justes valeurs

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles. Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par le gestionnaire en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres. Les tableaux ci-après fournissent l'information pertinente.

Au 31 mars 2024

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	—	288 551	—	288 551

Au 30 sept. 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	—	237 460	—	237 460

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux durant les périodes.

h) Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille des investissements dans des entités structurées est présentée dans le tableau ci-après :

Aux	Valeur comptable (\$)	
	31 mars 2024	30 sept. 2023
Banner Trust, papier commercial, 5,584 %, 6 oct. 2023	—	4 996

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

Aux	Valeur comptable (\$)		Aux	Valeur comptable (\$)	
	31 mars 2024	30 sept. 2023		31 mars 2024	30 sept. 2023
Banner Trust, papier commercial, 5,657 %, 23 oct. 2023	—	3 513	Prime Trust, papier commercial, 5,513 %, 29 avr. 2024	4 979	—
Banner Trust, papier commercial, 5,578 %, 3 nov. 2023	—	4 975	PSP Capital Inc., papier commercial, 5,403 %, 18 avr. 2024	4 987	—
Banner Trust, papier commercial, 5,525 %, 8 avr. 2024	4 995	—	PSP Capital Inc., papier commercial, 5,376 %, 19 avr. 2024	9 974	—
Banner Trust, papier commercial, 5,513 %, 30 avr. 2024	4 978	—	Safe Trust, papier commercial, 5,612 %, 1 ^{er} nov. 2023	—	4 976
Bedford Row Funding Corporation, papier commercial, 5,417 %, 24 avr. 2024	4 983	—	SAFE Trust, papier commercial, 5,582 %, 5 avr. 2024	4 997	—
Cabot Trail Funding LLC, papier commercial, 5,521 %, 2 oct. 2023	—	4 999	SAFE Trust, papier commercial, 5,582 %, 16 avr. 2024	4 989	—
Cabot Trail Funding LLC, papier commercial, 5,477 %, 3 oct. 2023	—	9 997	Sheffield Receivables Company LLC, papier commercial, 5,557 %, 6 nov. 2023	—	4 973
Cabot Trail Funding LLC, papier commercial, 5,441 %, 4 avr. 2024	4 998	—	Sound Trust, papier commercial, 5,612 %, 16 oct. 2023	—	3 991
Cabot Trail Funding LLC, papier commercial, 5,444 %, 4 avr. 2024	9 995	—	Sound Trust, papier commercial, 5,630 %, 3 nov. 2023	—	4 975
Gotham Funding Corporation, papier commercial, 5,467 %, 21 mai 2024	4 963	—	Sound Trust, papier commercial, 5,559 %, 12 avr. 2024	4 992	—
Merit Trust, papier commercial, 5,584 %, 6 oct. 2023	—	4 996	Sound Trust, papier commercial, 5,559 %, 26 avr. 2024	4 981	—
Merit Trust, papier commercial, 5,513 %, 29 avr. 2024	4 979	—	SURE Trust, papier commercial, 5,600 %, 17 oct. 2023	—	4 988
Merit Trust, papier commercial, 5,587 %, 21 mai 2024	3 722	—	SURE Trust, papier commercial, 5,546 %, 1 ^{er} avr. 2024	5 000	—
OMERS Finance Trust, papier commercial, 5,422 %, 17 oct. 2023	—	4 988	SURE Trust, papier commercial, 5,582 %, 9 avr. 2024	5 993	—
OMERS Finance Trust, papier commercial, 5,423 %, 26 oct. 2023	—	3 985	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,584 %, 6 oct. 2023	—	5 995
OMERS Finance Trust, papier commercial, 5,391 %, 15 avr. 2024	4 990	—	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,572 %, 12 oct. 2023	—	2 995
OMERS Finance Trust, papier commercial, 5,395 %, 15 avr. 2024	4 491	—	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,525 %, 8 avr. 2024	4 995	—
Prime Trust, papier commercial, 5,578 %, 3 nov. 2023	—	4 975	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,871 %, 15 avr. 2024	5 987	—
Prime Trust, papier commercial, 5,513 %, 12 avr. 2024	4 992	—	Zeus Receivables Trust, papier commercial, 5,513 %, 16 avr. 2024	4 989	—
Prime Trust, papier commercial, 5,513 %, 16 avr. 2024	4 989	—	Total	129 938	80 317

BMO Fonds du marché monétaire en dollars US

(non audité)

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par part.)

31 mars 2024

9. Événement postérieur à la clôture

Modification de la structure à séries multiples

À la fermeture des bureaux le 16 août 2024, les parts de série Classique ne seront plus offertes.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place, 43rd Floor
100 King Street West
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Auditeur indépendant
PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower
18 York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario) M5J 0B2

www.bmo.com/fonds et www.bmo.com/gma/ca

Pour tout complément de renseignements, veuillez nous appeler au :

- 1 800 665-7700 (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une succursale BMO Banque de Montréal ou des Services bancaires en ligne de BMO);
- 1 800 304-7151 ou nous envoyer un courriel à servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une maison de courtage de plein exercice ou d'un courtier à escompte).

Les Fonds d'investissement BMO sont offerts par BMO Investissements Inc., société de services financiers et entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

^{MD/MC} Marques de commerce déposées/marques de commerce de la Banque de Montréal, utilisées sous licence.